

2018



# SAGE

## RAPPORT DE GESTION

SERVICE ASSOCIATIF DE GARDE D'ENFANTS | 3 MULTI-ACCUEILS | BÈGLES





# SOMMAIRE

- 
- 3 éditio
  - 4 accueil en chiffres
  - 5 typologie de l'accueil
  - 6 tout au long de l'année
    - 7 temps forts
    - 13 grands projets
    - 19 nos équipes
    - 23 locaux & travaux
    - 24 partenariats
    - 27 financements
  - 32 perspectives 2019

# ÉDITO



Cette année 2018, active et dense, s'est achevée sur le départ en retraite d'une figure emblématique de l'association, Marianne BORNE, que je tiens tout particulièrement à saluer ici.

Marianne qui, non contente d'être l'une des fondatrices de l'association en 1981, en fut également l'unique directrice et la cheville ouvrière pendant plus de 35 ans !

Que de travail accompli sur ces trois décennies ! Depuis l'idée un peu folle de ces quelques parents d'ouvrir une toute première crèche en 1985, proposant alors 12 places, à l'association telle qu'on la connaît aujourd'hui : 3 crèches, 62 places, 35 salariés....

Que d'énergie, d'huile de coude et de batailles, petites et grandes, à mener pour en arriver à ce magnifique projet associatif !

Quelle inébranlable conviction, quelle force, quelle vision ont été nécessaires pour défendre et porter pendant tant d'années ce projet dont nous bénéficions tous aujourd'hui !

Ces lieux où l'épanouissement des enfants est primordial, où les parents sont de véritables acteurs aux côtés des professionnels, où de nouveaux possibles sont chaque année explorés pour aller toujours plus loin dans la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

Autant vous dire que l'anticipation de son départ à la retraite a été un enjeu majeur de cette année écoulée !

Marianne, tu passes les rênes après avoir si bien su faire vivre et transmettre toutes ces belles valeurs. Tu nous laisses riches de tout ce que tu as construit, forts et libres d'imaginer à notre tour.

Au nom du Conseil d'Administration, aux noms des grands-parents, parents et enfants, nombreux à être "sage", je te dis notre infinie reconnaissance.

Je te dis Merci, Au revoir et surtout à très vite.

Laurianne Gervaise, Présidente

# L'ACCUEIL EN CHIFFRES

---

**3 crèches**

de 26, 20 et 16 places

---

**125 379**

heures d'accueil

---

**82 %**

de taux d'occupation

---

**58 %**

des réservations  
à temps complet soit  
4 à 5 jours/semaine

**62**

places

---

**155**

enfants  
accueillis

---

**139**

familles  
adhérentes

**43 %**

des familles ont  
une tarification  
horaire inférieure  
ou égale à 1€

---

tarif horaire  
familial moyen

**1,29 €**

---

**2,5**

enfants  
par place



# TYPOLOGIE DE L'ACCUEIL

## Entre baisse des temps complets et accueil occasionnel, un équilibre à trouver

En 2018, l'activité de l'association a permis de recevoir 155 enfants (soit 27 de plus qu'en 2017). Cette nette augmentation s'explique par une importante diminution des contrats des familles (moins de 58% des familles accueillies à temps plein contre 79% en 2017). De plus les équipes accueillent maintenant toute l'année des enfants en accueil occasionnel (sans contrat) qui viennent dès que de la place se libère. Malgré tout, le taux d'occupation diminue un peu (2%) du fait de journées plus courtes pour les enfants et de la difficulté à remplacer les enfants malades ou en congés : en effet, malgré les efforts faits pour faire venir des enfants en accueil occasionnel, il arrive fréquemment que les équipes n'aient plus personne à appeler en cas de place disponible, notamment chez les plus petits.

## Baisse continue du coût horaire, un indice de la situation financière des familles

Le coût horaire moyen continue de baisser : passé de 1,65€ en 2015 à 1,53€ en 2017, il atteint 1,29€ en 2018. Ce sont 43% des familles qui ont une tarification inférieure à 1€. Cela peut s'expliquer en partie par l'augmentation de petits contrats de 1 à 3 jours concernant des familles sans emploi ou travaillant à temps partiel.

|                                                  | CALINERIE          | CLAPOTIS            | FRIMOUSSE         | Total  |
|--------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-------------------|--------|
| Taux d'occupation réel                           | 77%                | 75%                 | 79%               |        |
| Taux d'occupation facturé                        | 82.23%             | 79.45%              | 84.30%            |        |
| Heures facturées                                 | 52367              | 31100               | 41912             | 125379 |
| Nbre d'enfants inscrits                          | 60                 | 40                  | 55                | 155    |
| Nbre de familles adhérentes                      | 56                 | 36                  | 47                | 139    |
| Tarif horaire familial moyen                     | 1.27 €             | 1.42 €              | 1.18 €            |        |
| Tarif horaire inférieur à 1€                     | 23 familles        | 13 familles         | 24 familles       | 60     |
| Réservations temps complet (4 à 5 jours)         | 34 familles ( 63%) | 19 familles (52,8%) | 26 familles (55%) | 79     |
| Nbre d'enfants accueillis en accueil occasionnel | 5                  | 3                   | 5                 | 13     |
| Nbre d'enfants par place                         | 2.3                | 2.5                 | 2.7               |        |



# TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS LES STRUCTURES



## Initiatives parentales

De nombreuses initiatives de parents sont venues agrémenter cette année dans chaque structure.

A Frimousse, une grande diversité culturelle des familles a ainsi alimenté le projet : une maman a proposé une séance de danse africaine ; des mamans anglaises, espagnoles et russes ont proposé des lectures de contes ; une maman grecque a animé un atelier confection et dégustation de produits grecs...

En septembre la structure s'oriente vers un projet autour du recyclage que les parents ont saisi en menant des projets de leur propre initiative : une maman a réalisé à partir de caisses de vin un porte gobelet et un porte sucette, une mamie a créé en tissus une maison des émotions, une autre maman a customisé un meuble de la crèche pour en faire un meuble à doudous.

A La Câlinerie c'est plutôt au jardin que les parents ont proposé leurs idées et savoir-faire : un papa a créé un tunnel végétal en bambou et osier, une cabane en bambou ; un autre parent a apporté des plants pour le potager (herbes aromatiques très variées) et des fleurs. Une butte en terre a été réalisée avec un parent pour les cyclistes de la crèche ou autres randonneurs. Un papa est venu présenter un petit spectacle pour les petits (initialement créé pour son fils) : il a mis en scène des jeux de doigts, des expressions et des chansons qu'il a adaptées et améliorées au fil des représentations. Pour Noël, inspirée par le projet en cours de la structure (développement durable) une maman a écrit un spectacle (« la petite taupe ») qui a été mis en scène et réalisé avec l'aide d'autres parents et de professionnelles.

A clapotis, les parents se révèlent autour des projets artistiques : création de décors pour un spectacle, ateliers musique, mais également au jardin : aménagement du potager, plantations, installation dans les arbres du nichoir à mésanges et du refuge à chauves-souris.

# LES TEMPS FORTS



## Les Bourses aux vêtements

Le 7 avril et 13 octobre 2018.

Comme chaque année, avant le printemps et avant l'automne, ont été organisées 2 bourses aux vêtements (enfants, adultes, matériel de puériculture, jouets ...).

Mises en place par des parents et des professionnelles, elles sont ouvertes au public et se sont déroulées à la salle Saint-Maurice (en avril) et au centre social de l'Estey (en octobre).

Elles ont comme objectifs de créer de la solidarité entre les familles et de les sensibiliser aux questions de la consommation, du gaspillage et du développement durable... Ces manifestations sont attendues et appréciées du public du fait de la qualité de l'organisation et des prix proposés.

## Soirée apéro-discussion

### Alimentation Bio | le 15 mars

Dans le cadre du passage à l'alimentation bio, une soirée parents/professionnelles sur le thème : « Bien manger pour bien grandir, que donne-t-on à manger aux enfants ? » a été organisée le 15 mars.

Animée par Aurélie Benazet diététicienne nutritionniste de l'association « les pieds dans le plat », cette soirée était l'occasion de présenter la démarche entreprise au sein des crèches, de faire un point sur les principes et repères nutritionnels.

35 adultes ont participé, soirée animée avec beaucoup d'échanges et de questions autour de la légitimité du passage au bio. Des inquiétudes sur la modification des menus ont été exprimées. Pour faciliter la participation de tous, un accueil des enfants par des animateurs pendant le temps du débat avait été organisé.

Suite au bilan de cette soirée, il a été proposé aux parents et professionnelles de se réunir et de rédiger une édition spéciale du journal « Pouce et Plume » afin de présenter la démarche à l'ensemble des familles.

Le comité de rédaction (7 parents et une dizaine de professionnels) ont pu appréhender les process de fabrication d'un journal et approfondir la question du Bio : établir un sommaire en fonction des attentes et besoins autour de la question du passage au bio, faire des recherches thématiques et établir une bibliographie, choisir la forme (article, illustration, interview, etc.), réaliser des interviews, rédiger des articles, réaliser ou rechercher des illustrations, relire et corriger la maquette, etc.

Le journal a pu être distribué le 16 juin au cours de l'assemblée générale. (A consulter sur le site [www.asso-sage.fr](http://www.asso-sage.fr)).





## Parent'aise :

Un samedi par trimestre, Marie-Amélie et Julie, EJE à Frimousse, proposent des temps ludiques pour parents et enfants sur des thèmes variés... Les séances se déroulent en petit groupe et favorisent les échanges entre les familles. Le prétexte de l'atelier permet aussi de parler d'éducation. Dans cet environnement chaleureux et convivial la parole circule plus librement. Les ateliers se passent à chaque fois dans une structure différente, mais toutes les familles de l'association y sont invitées (inscription préalable nécessaire)

3 séances ont eu lieu en 2018 :

Le 27 janvier : Atelier collage à la Câlinerie (2 séances d'1h15)

Le 14 avril 2018 : Atelier peinture naturelle à Frimousse (1 séance d'1h30)

Le 9 juin : Atelier musique et fabrication d'instruments (2 séances d'1h15)

Au total, 24 familles (35 enfants et 27 adultes) auront pris part à ces ateliers



# L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS

## Voyage autour du monde...

Chaque année au mois de mars, les équipes des 3 crèches élaborent ensemble cet événement festif autour d'un thème commun : les couleurs, les sons, la nature...

L'élaboration de cet événement est l'occasion pour les équipes d'échanger et travailler ensemble mais aussi d'intervenir dans une autre crèche que la leur pour faire découvrir leurs créations. En effet, pendant un mois, des activités, ateliers et spectacles sont imaginés et confectionnés pour les enfants autour de ce thème.

Cette année, du 14 au 30 mars, l'événement du printemps abordait le thème : « le voyage autour du monde ... ! »

Langues, culture, cuisine..., les ateliers inter structures conçus et réalisés par les professionnelles de nos trois lieux d'accueil se sont succédés ! Ils se sont déroulés le 14, 15 et 22 mars de 9h30 à 11h le matin dans les crèches.

Deux spectacles : « Et si on... », et « Cap au Sud » spectacle ombre et lumière, et un parcours sensoriel autour des éléments de la nature (la terre, l'eau, le sable, le chaud, le froid...).

Entre 17 et 18 h, les parents ont animé les ateliers « histoires contées » dans chaque structure.

Une malle aux livres composée de 12 livres sur le thème « voyage et culture » a été mise à disposition dans chaque crèche afin que les familles les empruntent pour des moments de lecture privilégiés. Une sélection de littérature très variée, répondant aux attentes des plus petits mais également des plus grands (frères, sœurs, ...).

Pour clôturer ce thème une matinée récréative a été proposée le samedi 24 mars. Ouverte à l'ensemble des familles des trois structures, elle a été co-organisée avec des parents intéressés par ce projet.

Des ateliers animés par les parents :

- « Saveurs du monde » animés par trois mamans
- « Mets d'ici et d'ailleurs » animé par un papa cuisinier
- « Histoires bilingues contées par deux parents en français et en langue étrangère.

Des ateliers animés par les professionnelles

- Spectacle « Cap au SUD »
- Le parcours sensoriel inspiré du livre « sur la route »

La matinée s'est terminée autour d'un « Apéro buffet » partagé permettant de déguster les plats réalisés le matin.





\_\_\_\_\_







# LA SEMAINE DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

## Green Baby

Organisée le samedi 24 novembre au complexe Langevin, cette 6ème édition avait pour thème la santé environnementale. Du manger Bio au nettoyage écologique, échange d'expériences et de pratiques au sein des structures d'accueil et des familles.

La commission « événements » constituée de parents et de professionnelles a travaillé pendant 6 mois à l'organisation de cette journée thématique.

Ensemble, ils ont choisi le thème, effectué des recherches, défini le programme, coordonné les tâches, contacté des intervenants...

Résultat : une journée très riche en propositions tournées vers les enfants comme vers les parents.

Les ateliers parents enfants, créés et animés par les parents et les professionnelles ont rencontré un vif succès : peinture naturelle et végétale, pâte à modeler, sable de lune, maquillage, liniment... le tout fabriqué à partir d'éléments naturels.

Le public a pu aussi tester l'art de la récup : fabrication d'objets ludiques à base de récupération de matériaux 100% naturels (branches, glands, plumes...).

Une centaine d'adultes et enfants ont participé à cette matinée récréative.

Exposition interactive et présentation de la démarche de l'association SAGE autour du mieux manger et du tri sélectif.

Diététicienne, éducatrice du goût, la fée du potager a proposé une éducation au goût au travers de ses « Magi-contes à déguster ». L'objectif de ces petits spectacles est de développer une relation de plaisir et d'ouverture avec l'alimentation, notamment avec les fruits et légumes de saison.

Un repas partagé « auberge espagnole » a clôturé agréablement cette matinée.

L'après-midi, pendant la sieste des plus petits, place à la conférence : Anne Lafourcade, fondatrice de l'agence ALICSE (Anne Lafourcade, Ingénieur Conseil en Santé Environnementale) a animé une conférence sur le thème : PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT & PETITE ENFANCE.

Le but de cette conférence était de sensibiliser le public aux risques liés à la pollution et à l'impact sur les jeunes enfants.

- 1 Les polluants de l'air Intérieur : où sont les produits chimiques dans notre quotidien ?

Pourquoi les maladies ont-elles changé ?

Comment sommes-nous exposés ?

Comment nous protéger ?

- 2. Décryptage des produits de grande consommation : Labels et produits verts

- 3. En pratique : « Traversée virtuelle » rayon par rayon d'un grand magasin : principales sources d'exposition à divers composés, effets potentiels sur la santé et pistes de moyens pratiques pour les réduire dans l'environnement quotidien.

Pour finir, les plus petits sont revenus nombreux pour partager le goûter et voir le spectacle qui a clôturé cette journée : L'EVEIL DES SENSIBLES, par Clafoutis & Cie

Un temps, un espace, une couleur, une forme, un son, une impression ! Chloé et Clarisse ont proposé un duo de danse contemporaine adapté aux tout-petits où chaque sens est développé de façon ludique, où chacun peut se raconter son histoire. Une note de poésie et d'humour !

# GRANDS PROJETS



## Alimentation BIO

Le travail engagé en 2017 sur le passage à une alimentation 100% bio s'est poursuivi avec succès. L'année 2018 aura vu l'aboutissement de ce projet.

Dès le mois de mars un premier partenariat avec la plateforme de livraison « Manger Bio Sud-Ouest » est mis en place. Des contraintes pratiques (quantités, livraison, prix) nous amèneront à finaliser un partenariat local avec Biocoop, qui fonctionne depuis le mois de mai.

Un gros travail de réflexion a été mené sur l'élaboration des menus et l'intégration de nouvelles recettes. SAGE a su trouver le partenaire idéal pour accompagner cette transformation en la personne d'Aurélie Benazet, de l'association « les pieds dans le plat ».

Pas moins de 70 repas sont élaborés chaque jour dans l'association par nos 3 cuisinières qui accompagnent nos enfants dans la découverte de l'alimentation. Les menus sont établis par Laëtitia Robins, infirmière à la Câlinerie, référente nutrition Santé. Ces menus sont confectionnés en fonction des besoins nutritionnels des enfants, mais également en fonction de la saisonnalité et des coûts.

Chaque mois, un aliment de saison est mis à l'honneur : dans chaque structure une affiche décrit les atouts nutritionnels de cet aliment et nous donne une recette à tester à la maison !

Le budget alimentation a subi une augmentation de 20% entre 2017 et 2018. La maîtrise des coûts est un enjeu pour la pérennisation de l'alimentation et sera un défi pour l'année 2019.

Ce que l'on peut retenir des apports de l'alimentation bio, locale et de saison (Cf. journal pouce et plume juin 2018) :

- Pourquoi manger bio ? :
  - o Pour éviter les pesticides
  - o Pour éviter les engrais chimiques
  - o Pour éviter les OGM
  
- Pourquoi manger local et de saison ? :
  - o Pour l'intérêt gustatif et nutritif
  - o Pour mieux connaître et préserver notre environnement
  - o Pour soutenir l'économie locale
  - o Pour limiter le gaspillage
  - o Pour des raisons éthiques



# Projet de Micro-crèche intergénérationnelle & innovante

Début 2018, l'association SAGE et la coopérative d'habitat collaboratif Boboyaka ont pu rencontrer la Mairie, la PMI et la CAF pour leur présenter leur projet commun de création d'une micro-crèche.

Boboyaka et SAGE sont unies par des valeurs communes, socles de leurs identités respectives : projets coopératifs, ancrage dans le territoire et la vie locale, citoyenneté et écologie... Et cette même volonté d'imaginer et bâtir par soi-même des solutions nouvelles.

Développer des solidarités intergénérationnelles et l'entraide mutuelle font partie des objectifs essentiels de la coopérative Boboyaka. Leur volonté est de dépasser les solutions aujourd'hui proposées aux aînés, de lutter contre le repli, l'isolement et la perte d'autonomie, en misant sur l'entraide et l'ouverture vers l'extérieur.

Outre des espaces collectifs ouverts, leur projet d'habitat comporte des studios (pour des étudiants ou jeunes travailleurs), des chambres d'accueil pour des accompagnants de malades et un projet de micro-crèche.

Ces valeurs sont aussi celles de SAGE : l'éveil au monde des enfants, l'ouverture à tous, le soutien à la parentalité, la proximité avec la vie des quartiers et de la commune, la coopération avec les acteurs locaux, le développement durable, la sensibilisation à l'écologie, le rapport à la nature... Depuis plusieurs années déjà, elle travaille aussi sur la question de l'échange et du partage intergénérationnel. Ainsi la crèche Frimousse, située sur le quartier Monmousseau, organise régulièrement des temps de rencontres avec les aînés de la maison de retraite Manon Cormier : lectures, chansons et comptines, sorties au jardin... sont autant de moments riches et précieux partagés par les plus petits et les anciens.

Parce qu'il ne suffit pas de créer un espace commun de mixité, le projet est bien celui d'un lieu partagé proposant des actions et des activités qui réunissent toutes les générations.

Le projet pédagogique, fort de cette spécificité, proposera des activités, des ateliers réguliers permettant de véritablement créer des liens entre résidents, enfants et parents.

A l'image de l'implication parentale dans les autres crèches de l'association SAGE, ces moments de partages (cuisine, jardinage, musique, peinture, goûters, promenades, anniversaires) construisent un véritable « esprit de famille ».

Les membres de la coopérative trouveront ainsi toute leur place dans les activités auprès des professionnels, parents et tout-petits mais aussi au sein du Conseil d'Administration de l'Association SAGE. En effet, un siège leur sera réservé pour participer aux décisions et orientations de l'Association.

Réciproquement, les espaces mutualisés de l'habitat ouvriront leurs portes aux parents, le temps d'un café, d'une discussion, d'une partie de cartes...

Ce projet ambitieux a su séduire les partenaires par son côté novateur.

La Mairie de Bègles a assuré l'association de son soutien dans ce beau projet mais ne sera en mesure de financer que la moitié des 10 places prévues. La réflexion partagée, SAGE, Boboyaka et partenaires, doit être poursuivie pour définir et préciser les différentes modalités de ce soutien.

Dans le même temps, afin d'assurer et pérenniser le financement de l'ensemble des 10 places, Sage doit réfléchir à la possibilité de proposer la réservation de places non-subventionnées par la Mairie à des entreprises Béglaises pour leur salariés.

# Développement durable

Une année SAGE placée sous le signe du développement durable.

Conscients du caractère impératif de se mobiliser pour cette cause, les acteurs de SAGE ont mené de multiples actions visant à améliorer l'empreinte carbone de l'association. Parents, professionnelles et partenaires mettent une nouvelle fois leurs compétences au service d'un projet, articulant leurs savoir-faire.

Dans chaque équipe et collectivement, les pratiques sont ré-interrogées. Une réflexion est menée pour réinventer des pratiques améliorant la qualité de l'air des structures.

Un certain nombre d'actions visant à s'inscrire dans une démarche de développement durable, prennent petit à petit le pas sur nos habitudes.

Ces actions touchent différents pôles de la vie des structures.

## Administration, bureautique : chasse au gaspillage !

Chaque structure réutilise au maximum les papiers imprimés : utilisation en brouillons, imprimable au verso, dessins enfants. Le papier est trié vers la poubelle à papier.

Achat de cartouches d'encre recyclée.

Chacun fait la chasse aux dépenses d'électricité inutiles : ordinateurs éteints chaque soir, lumières inutiles également, linge mis à sécher dehors au maximum, ou sur séchoirs.

Mise en place d'un archivage informatique de la traçabilité des produits utilisés en cuisine et de l'entretien des locaux (économie d'encre et de papier).

## Hygiène : un environnement + sain et une limitation des déchets

L'association a réfléchi sur le choix d'utiliser moins de produits et de diminuer leurs émanations qui peuvent être toxiques.

Les protocoles de nettoyage sont revus, limitant la quantité et la diversité des produits. Tous les produits d'entretien ont été remplacés par des produits simples, respectueux de l'environnement et des hommes, ou certifiés Ecocert : le vinaigre blanc (désinfectant, assainissant), le savon noir (dégrippant et assainissant), le bicarbonate de soude (assainissant, antifongique...). Le choix d'un désinfectant multi-usage sans odeur et respectant les normes Ecocert a été fait pour compléter le nettoyage des locaux.

Les équipes fabriquent toutes elles-mêmes leur lessive à base de copeaux de savon de Marseille, savon noir et bicarbonate de soude. Les machines à laver sont lancées sur des programmes à 60° maximum (suffisant pour la désinfection du linge) et permettent une économie en électricité.



Les commandes se font en bidons de 5l pour limiter les déchets et les sprays sont réutilisés. Les gants jetables ont été abandonnés, ainsi que les sur-chaussures, les serpillières et les calots des cuisinières. Ceux-ci ont été remplacés par leurs semblables en version tissu lavable. Clapotis vient de mettre en place l'utilisation de sacs lavables pour mettre le linge sale que les enfants rapportent chez eux.

Pour la toilette des enfants, nous n'utilisons plus de coton ; des serviettes découpées et cousues par des parents servent à essuyer les enfants après leur toilette. De même, les enfants s'essuient les mains après chaque lavage avec une serviette en coton. Celle-ci est changée régulièrement ce qui diminue la quantité de papier jetable utilisé. Les produits d'hygiène mains et corps sont des produits Ecocert, hypo-allergéniques et biologiques (au maximum).

## En cuisine

Côté alimentation, nous choisissons d'être livrés en vrac sur les produits secs, les légumes/fruits et l'épicerie. Cela permet une réduction des coûts et des déchets.

Les menus sont écrits quotidiennement sur une vitre ou tableau pour limiter l'utilisation de papier. Ils sont aussi en ligne sur le site de l'association.

Nous proposons régulièrement des goûters "fait-maison" que les enfants préparent avec une professionnelle sur un atelier cuisine.

L'association a fait le choix depuis toujours d'avoir une cuisinière dans chaque crèche ce qui limite les intermédiaires des producteurs à l'assiette.

Nous récupérons les petits pots en verre pour servir de contenant pour les purées et compotes bébés.

Les restes de repas et épluchures (sans oublier sachets de thé et café) sont triés et mis au composteur pour 2 structures. Frimousse doit encore trouver une solution pour éviter d'attirer les rats (lombricompost, ...).

Les eaux des pichets et verres non consommées sont utilisées pour arroser les plantes et le jardin.

Avec l'aide d'une maman, Frimousse a mis en place un « porte verre » afin que les enfants utilisent le même verre au cours de la journée (diminution de la vaisselle à laver).

Les structures font le choix de l'utilisation de vaisselle en verre et Arco pal (verres, assiettes, biberons, pichets). Les boîtes de conservations des plats des enfants sont en verre. Les plats et assiettes sont recouverts par des linges et assiettes à l'envers, afin de limiter l'utilisation de plastique qui peut amener des substances toxiques dans les repas des enfants et des déchets.

Lors des fêtes de crèches et de l'association, l'accent est mis pour diminuer le jetables (carafes, serviettes compostables, verres en verre, couverts en métal, auberge espagnole où chacun amène un plat maison, recherche de partenaires locaux favorisant la consigne, ...)

## Matériel pédagogique : vive la récup' !

Les crèches favorisent l'achat de matériels d'occasion : jeux/livres par le biais de site internet, de bourses aux jouets et vêtements (dans le respect des normes de sécurité).

Des matières comme la pâte à modeler, peinture, pâte à sel, colle, sable de lune sont confectionnés par les professionnelles à partir de produits comestibles.

La récup' auprès des familles et des livraisons permet d'alimenter les jeux des enfants avec des objets du quotidien : cartons, dînette, rouleaux, visser/dévisser des bouteilles, jeux d'encastrement, jeux et éléments naturels à manipuler... La récup' sert aussi pour la décoration.

Réflexion et choix d'achat de matériel pédagogique et de motricité répondant à des critères de respect de l'environnement en général et plus durable : jeux en bois avec peinture sans solvant (Arthur et Marie), mobilier, motricité...

## Au jardin

Des composteurs existent dans les jardins (2 à la Câlinerie, 1 à Clapotis). Leur utilisation permet, en plus de diminuer les poubelles, d'enrichir les potagers et les plantes que nous entretenons avec les enfants. L'observation des habitants du compost permet aux enfants une ouverture sur la vie dans la nature.

Les eaux récupérées dans les crèches et par les récupérateurs d'eau servent à arroser le jardin. Les légumes/fruits plantés et récoltés par les enfants, sont mangés sur place (souvent) et/ou donnés aux cuisinières et inclus dans les préparations des repas (parfois). Tout ceci permet une approche pédagogique et une ouverture aux sens que développe le contact de la nature pour les enfants.

La Câlinerie et Clapotis se sont vus installer des nids à chauve-souris et à hirondelles pour favoriser la diminution des moustiques de façon naturelle.

A la rentrée de septembre 2018, les équipes ont choisi le recyclage comme thème de l'année et proposent différents ateliers et jeux aux enfants dans ce sens.

## Participation des parents

Les parents participent de façon active à ce projet :

- Aident les équipes à récupérer des objets du quotidien pour créer des jeux pour les enfants ou améliorer le cadre de vie.
- Création de porte-tétine et porte gobelet dans des caisses de bouteille. (Frimousse)
- Création de spectacle « madame la Taupe » : de l'histoire à la confection en récup' par les parents (La Câlinerie).
- Mise à disposition d'un chariot à roulette pour que les parents participent à vider le verre dans les containers de tri de la ville (Clapotis).
- Coutures faites par des mamans et mamies : réparations de gigoteuses, habits de poupées, coussins de la colère, maisons des émotions, poches à doudous, ...
- Bricolage régulier des parents pour réparer des jeux, pose d'étagère, création de casiers à doudous, ...



## En ce qui concerne l'association

L'association a fait le choix de se tourner vers des fournisseurs respectueux d'une démarche responsable et écologique : commandes sur la plateforme Créch'and'co, Greenweez pour les produits d'hygiène, Biocoop de Bègles pour l'alimentation.

## Projets à venir

- Continuer l'achat de la vaisselle sans plastique.
- Amener les parents à faire le tri des déchets (verre dans les containers)
- Boîte à échanges de livres à l'entrée des structures,
- Installation d'un composteur à Frimousse
- Clinique des jouets
- Evènement du printemps : jeux pour sensibiliser au recyclage et à la pollution de l'eau.
- Malle à livres qui circule dans les familles sur le thème de l'environnement
- Développer le projet dans nos jardins : améliorer la récupération de l'eau de pluie, permaculture, jardins partagés avec les familles ou les quartiers, ...
- Supprimer les couches jetables et passer à des couches lavables

## NOS ÉQUIPES

---

**57 464**

heures de  
travail effectif

---

**1 031 084 €**

de charges de  
**masse**  
salariale

---

**542**

heures de  
formation  
individuelle

**35**

postes  
salariés

---

**31**

**CDI**

8 contrats PEC  
1 apprentie

**55**

personnes  
salariées à l'année  
dont 15 CDD de remplacement

---

**15**

stagiaires  
et 6 EJE

---

**3VAE**

1 auxiliaire de  
puériculture et  
2 EJE



# FORMATION



## Les VAE

3 salariées de l'association se sont engagées dans un processus de Validation des Acquis par l'Expérience : 2 auxiliaires de puériculture tentent de valider un diplôme d'EJE, et une auxiliaire petite enfance tente celui d'auxiliaire de puériculture.

Toutes ont bénéficié d'un accompagnement à l'écriture de leurs livrets par l'ACEPP 33/47 et par l'IRTS (pour les EJE). L'oral se déroulera en 2019.

L'accession à ces diplômes pourrait être une solution pour pallier les départs en retraite d'Annick Prioleau et Carmen Ruiz.

## Formations sur site

Cette année, toutes les salariées ont effectué une mise à jour du diplôme de 1ers secours. Cette formation s'est déroulée sur plusieurs samedi dans les crèches. Chaque équipe a également reçu une « formation incendie » dans sa structure, l'occasion de réviser les protocoles d'évacuation, l'utilisation des extincteurs...

Les analyses de pratiques ont eu lieu également pour chaque équipe (15 heures par équipe animées par une psychologue) ainsi que 12 heures pour les directrices.

## Le plan de formation

17 salariées ont bénéficié de formations individuelles courtes. Celles-ci, dispensées par l'ACEPP visent à approfondir des thèmes relatifs à l'accueil du jeune enfant, au travail d'équipe, à l'évolution des réglementations...

## Les PEC

La nette diminution des aides de l'Etat pour le financement de ces contrats nous a contraints à en diminuer le nombre dans l'association.

En janvier 2018, elles étaient 5 à travailler à SAGE. A la fin de leurs contrats, sur ces 5 personnes, 2 ont trouvé un emploi en CDI (dont une à SAGE), une a choisi une réorientation professionnelle, et 2 étaient en recherche d'emploi.

En septembre 2018, nous n'avons pu renouveler que 2 contrats CAE PEC. Toutes ont toujours pu bénéficier d'une formation qui leur permette d'avancer dans leur vie professionnelle : préparations aux concours d'EJE et/ou d'auxiliaire de puériculture, préparation au CAP petite enfance.

## Les stagiaires

Sur l'année 2018, 14 stagiaires ont été accueillis et accompagnés à Frimousse, 10 à la Câlinerie et 4 à Clapotis. Ces stages concernent différentes formations ou projets professionnels : CAP petite enfance, infirmière, EJE, cuisine, BEP ou bac pro service à la personne, élèves de 3ème, psychomotricité, découverte du métier, réorientation professionnelle.

L'accompagnement de ces personnes est une volonté de l'association, soutenue par les équipes. Cet accueil permet effectivement de questionner sans cesse nos pratiques, de rester ouvert et curieux et de garder un lien avec les centres de formations.

# MOUVEMENTS DU PERSONNEL



## Départs

Fin décembre, Marianne BORNE, directrice de l'association depuis 1985 a pris sa retraite.

L'année 2018 a été consacrée à la préparation de ce départ.

D'autres départs à la retraite sont prévus dans les années à venir : Annick Prioleau fin 2019, Brigitte Mombarbut en 2020.

## Nouvelles arrivées

En janvier 2018, nous avons accueilli Perrine Le Parc, EJE à la Câlinerie (suite à la démission de l'EJE précédente).

En novembre, suite au recrutement d'Agnès Bancon à la direction de l'association, Jordane Hau, EJE à la Câlinerie, a pris la direction de cette crèche et nous avons donc recruté une nouvelle EJE : Camille Bourguet.

## Les contrats aidés

Ce sont 3 nouvelles personnes que nous avons embauchées durant l'année 2018 : Rawoi BÂ à La Câlinerie, Juliette VEYREN à Clapotis et Jagui MELET à Frimousse.

Leur contrat a une durée de 1 an, renouvelable jusqu'à 2 ans en fonction de leur projet de formation.

# RESTRUCTURATION DES SERVICES



La baisse significative de l'aide de l'état sur les contrats PEC a contraint l'association à en diminuer le nombre. Ainsi, nous sommes passés en cours d'année (de mai à septembre) de 5 personnes en contrat aidé à temps plein (2 à Frimousse, 2 à La Câlinerie et 1 à Clapotis, à 3 personnes dont une à temps partiel (24h). Cela représente une baisse de 81h/semaine sur l'ensemble des 3 structures.

Pour pallier cette baisse de l'effectif encadrant, il a fallu restructurer les organisations.

Ainsi, les crèches Clapotis et Câlinerie ont réduit leur amplitude horaire en ouvrant à 8h au lieu de 7h30 (impossible à faire à Frimousse car un grand nombre de familles est inscrit dès 7h30).

Le personnel de La Câlinerie et de Frimousse a vu son emploi du temps modifié par la mise en place de coupures dans la journée afin de couvrir une plus grande amplitude. A Clapotis, l'absence d'espace dédié au personnel rend cette mesure impossible à appliquer.

Enfin, une personne a été embauchée pour faire l'entretien des locaux de Frimousse et de La Câlinerie afin que les agents techniques de ces deux crèches puissent assurer une présence en début d'après-midi, jusqu'à l'heure du goûter. En effet, ce temps correspond à celui des coupures du personnel auprès des enfants qui ne peuvent plus assurer certaines tâches comme : nettoyer la salle à manger, préparer le goûter, plier et ranger le linge... C'est aussi l'après midi que la baisse du nombre de salariés se fait ressentir car il a été choisi de renforcer plutôt les temps d'accueil du matin.

# NOUVELLE DIRECTION ASSOCIATIVE



Afin d'anticiper le départ à la retraite annoncé de Marianne BORNE, directrice associative de SAGE depuis 1985, le Conseil d'Administration avait fait le choix dès 2017 de se faire accompagner dans cette étape importante de la vie associative par un prestataire extérieur, Patrice Couric, psychosociologue.

Patrice Couric a audité les personnels en interne afin de faire émerger, dans le cadre de ce changement, des suggestions, attentes et propositions.

Le Conseil d'Administration a ainsi travaillé sur le recrutement d'une nouvelle direction associative tout en élaborant différents scénarios d'évolution du poste de direction en lui-même, mais aussi des délégations, responsabilités et attributions d'autres postes tels que ceux des directrices de crèches et de l'assistante de direction.

Après cet important travail de mise à plat de l'existant et de projection de réorganisation structurelle, une offre d'emploi, correspondant au nouveau profil élaboré, a été rédigée et publiée en juin. Ce recrutement a suscité de très nombreuses candidatures dont une en interne.

Après une première phase de sélection, 4 candidats, aux profils aussi riches que variés, ont été retenus et reçus en entretien par les membres du Bureau au mois d'octobre.

A l'issue de ces différentes rencontres, le choix du Bureau s'est porté sur la candidature interne d'Agnès BANCON, directrice de la crèche La Câlinerie depuis 2012. Elle avait intégré l'association en 2003 en tant qu'EJE puis directrice de Clapotis en 2005..

Sa connaissance approfondie et son attachement pour l'association SAGE, sa connaissance du secteur de la Petite Enfance, son adhésion et son implication dans nos valeurs et nos projets, sa personnalité, son pragmatisme et sa vision des enjeux actuels de l'association ont convaincu les membres du Bureau du bien fondé de son recrutement.

Agnès BANCON a intégré ses nouvelles fonctions début novembre, en tuilage avec Marianne BORNE pendant 2 mois, jusqu'à son départ en retraite fin décembre.

Jordane HAU a, quant à elle, été recrutée au poste de Directrice de La Câlinerie où elle exerçait en tant qu'Educatrice Jeunes Enfants et assurait déjà la continuité de Direction.

Une nouvelle EJE a donc été recrutée à La Câlinerie : Camille Bourguet.



# TRAVAUX DANS LES LOCAUX



L'association a dépensé cette année **5286.29€ en travaux/réparations**, détaillés ainsi :

- 868€ d'interventions en plomberie
- 836.4€ pour la rehausse du lave-vaisselle à la câlinerie (mise en conformité avec le document unique)
- 2517.01€ de peinture des murs à la câlinerie (recommandé par l'ARS)
- 325€ de dépannage électro ménager
- 739.88€ de réparations diverses et électricité

Par crèche, cela représente :

- 4197.26€ pour la Câlinerie
- 392.9€ pour Clapotis
- 696.13€ pour Frimousse

## CLAPOTIS, LES LOCAUX EN QUESTION



La crèche Clapotis se situe dans le quartier Langevin, dans une maison de ville à étage, mise gracieusement à disposition par la Mairie, comme l'ensemble de nos locaux.

C'est une bâtisse avec beaucoup de charme bénéficiant d'un grand et beau jardin, idéal pour les activités de plein air.

L'exiguïté des pièces, la présence de l'étage, l'absence de salle pour le personnel et la complexité de maintenir ces locaux aux normes (espace cuisine notamment, réaménagé en 2000) nous amènent régulièrement, et depuis plusieurs années, à réfléchir au devenir de cette crèche. Des projets de déménagement dans l'espace Langevin tout proche comme celui d'un possible agrandissement n'ont pas pu jusqu'ici aboutir.

En 2018, de nouvelles difficultés ont rendu plus complexe le travail de nos équipes, soucieuses de préserver la qualité d'accueil des enfants.

Une attaque de termites, détectée en décembre 2017, et les travaux commencés en 2018 et toujours inachevés à ce jour, ont rendu inutilisable la pataugeoire. Ce bel espace séparé de 20 m<sup>2</sup> est l'espace le plus vaste de la crèche. Très investi par les équipes, il est utilisé été comme hiver (il est chauffé) pour toutes sortes d'activité et est apprécié des enfants.

En 2019, il sera nécessaire de relancer une réflexion avec la Ville sur les différentes possibilités qui pourraient être envisagées pour améliorer les conditions de travail de l'équipe comme celles d'accueil des enfants.



# PARTENARIATS



Qu'ils soient institutionnels, financiers, récurrents ou ponctuels, l'Association SAGE entretient de nombreux partenariats dans le cadre de ses activités.

## La Mairie de Bègles

L'association Sage est liée à la mairie de Bègles par une convention d'objectifs, renouvelée chaque année, qui engage l'association à «réaliser pour la ville de Bègles une partie de la réponse à l'accueil sur le plan quantitatif et qualitatif de la Petite Enfance pour les 0 à 6 ans.»

La mairie met à disposition les locaux et verse une subvention de fonctionnement.

Nous travaillons en concertation avec les élus, les administratifs des services municipaux concernés par la Petite Enfance, les finances, la culture, l'entretien des bâtiments, les services espaces verts, les transports...

### Convention d'objectifs

Fin 2017, la convention d'objectif tri-annuelle nous liant à la Mairie est arrivée à son terme. C'est par cette convention que sont définis, pour 3 ans, le «programme d'actions» de l'association (gestion des 3 multi-accueils) et la contribution financière inhérente de la Ville. Une convention temporaire pour 2018 a été proposée par la Mairie, permettant ainsi le versement d'une subvention sur cette même année. Un travail sur la ré-écriture d'une nouvelle convention 2019-2021 devra être entrepris en 2019.

### Subvention

La subvention Ville dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF de la Gironde est de 412 413 € soit 6 651 € par place et par année.

La Ville met également à disposition des locaux, à titre gratuit, dont la valorisation est estimée à 44 279 €.

L'Association SAGE avait présenté une demande de subvention 2018 d'un montant de 425 000 €, le calcul du budget pour l'année 2018 prenant en compte l'augmentation des charges inhérentes à l'activité et les éléments financiers liés à la fin des contrats emploi d'avenir.

La subvention de la Mairie est toutefois restée identique au montant des années précédentes (412 000 € depuis 2015).

### Guichet unique et attributions des places

Le pôle Petite enfance et le Service Petite Enfance de la commune et le Guichet unique met l'association en relation avec les familles. L'Association tient la Mairie informée du suivi de l'occupation des places d'accueil. L'association a participé à des réunions d'accueil des futures familles tout au long de l'année.

La Commission d'attribution du mois d'avril a attribué la quasi totalité des places disponibles pour la rentrée de septembre. Des modifications, des désistements ont été gérés par la suite.

### Festival Fait Maison

L'Association Sage et le Centre Social L'Estey ont travaillé en concertation et complémentarité pour leurs événements respectifs, liés à la semaine du Développement Durable : le Festival Fait Maison et Green Baby (voir page 12) qui se tenaient les 23 & 24 Nov. à Bègles.

## La CAF

La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde est un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public. Une de ses missions est la mise en application au niveau départemental des directives nationales en matière de politique familiale et sociale. Elle aide au financement des structures en nous versant la prestation de service unique, au prorata du nombre d'heures de présence des enfants. Elle verse, par le biais du contrat enfance jeunesse, une prestation à la ville.

En 2018, la CAF a versé à l'association une prestation d'un montant de 523574 € pour les allocataires CAF

La MSA (mutuelle sociale agricole) a versé une prestation de service de 1193€ pour les allocataires MSA.

La Caisse d'Allocations Familiales gère une enveloppe « REAAP » destinée à l'accompagnement des actions inscrites sur le champ de la parentalité.

### Réseau REAAP Sud-Gironde

Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents a pour objectif principal de renforcer les compétences des parents, les premiers éducateurs de leurs enfants, en s'appuyant sur leurs savoir-faire et leurs capacités à s'entraider.

Chaque année, plusieurs actions menées par SAGE sont en partie financées par ce réseau.

En 2018, il s'agit de :

- Les Parent'aises (voir page 9)
- L'événement du printemps (voir page 10)
- Les soirées apéro-discussions (réparties sur plusieurs événements)
- L'assemblée générale (voir page 11)
- La Semaine de l'Enfant et de la Famille (voir page 12)

Pour une subvention totale de 6000 €.

L'Association est également engagée dans le collectif R' de Familles, réunissant des acteurs socio-culturels travaillant autour de la parentalité sur le territoire de l'Entre-Deux-Mers.

## Le Conseil départemental

L'association a poursuivi ses actions dédiées à l'accompagnement à la parentalité et à la mixité sociale.

Les actions menées dans ce cadre ont été soutenues par le Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre du Développement Durable.

Une subvention de 2000 € a été accordée.

## L'ACEPP

Fédération du réseau des structures d'accueil associatives et parentales de la Gironde est un centre de ressources, de formations et d'échanges.

Elle assure une activité d'information, de conseil, d'accompagnement, de soutien technique, administratif, autour de problématiques telles que: convention collective, budget, comptabilité, gestion du personnel, gestion d'équipe, social, partenariat.

En 2018, 6 salariées de Sage ont participé à des journées de formation organisées par le Pôle formation.

Nous avons aussi suivi des journées d'informations sur le devenir du monde associatif et des financements des structures Petite Enfance.

## La CNAF

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a accordé une subvention à l'association dans le cadre des fonds publics territoriaux de 53100 € pour :

- le maintien des personnels en contrat aidé dans les structures et le soutien des actions d'insertion (34000€),
- l'aide à la création de postes de psychomotricienne et d'infirmière (17000 €),
- l'aide à la gratification des stages longs d'éducateur,
- le passage à une alimentation biologique (2100€).



## La MDSI

La Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), où nous rencontrons le service de la Protection Maternelle et Infantile en la personne du médecin PMI et des puéricultrices de secteur ainsi que les assistantes sociales.

Les puéricultrices et médecin ayant changé en septembre nous n'avons à ce jour pu les rencontrer.

## Remue-Méninges

Implantée dans plusieurs quartiers de Bègles, cette association propose de l'aide aux devoirs du CP au lycée, des activités culturelles, accompagnement des parents. Atelier des mots (pour se familiariser avec la langue française). Ecrivain public et Université populaire des parents.

Nous participons ensemble à des actions autour de la parentalité.

## Les Conseils citoyens

Dans le cadre de la cohésion urbaine, la Mairie de Bègles a initié les conseils citoyens engageant les habitants et acteurs locaux à se réunir sur les quartiers politique de la ville.

Nous avons participé à la mise en place des conseils citoyens en tant qu'acteurs locaux sur les quartiers de Monmousseau où Frimousse est implantée et Terres Neuves à proximité de la Câlinerie.

Ce sont des instances qui réunissent habitants et acteurs locaux d'un quartier pour parler ensemble de la vie du quartier, ce qu'il est, ce qu'il pourrait être et de faire des propositions adaptées au territoire à partir des constats faits par les habitants. Ce sont des échanges riches, faisant parler le quartier à travers le vécu de tous.

## FINANCES

---

# 1 257 683 € de budget

---

**82.6%**  
des charges sont la  
**masse**  
salariale

---

Le paiement des  
**familles**  
**14.5%**  
des produits 2018

**+ 0.2%**  
de produits par  
rapport à 2017

---

**- 1.8%**  
de charges par  
rapport à 2017

---

Financement CAF  
**46.5%**  
des produits 2018

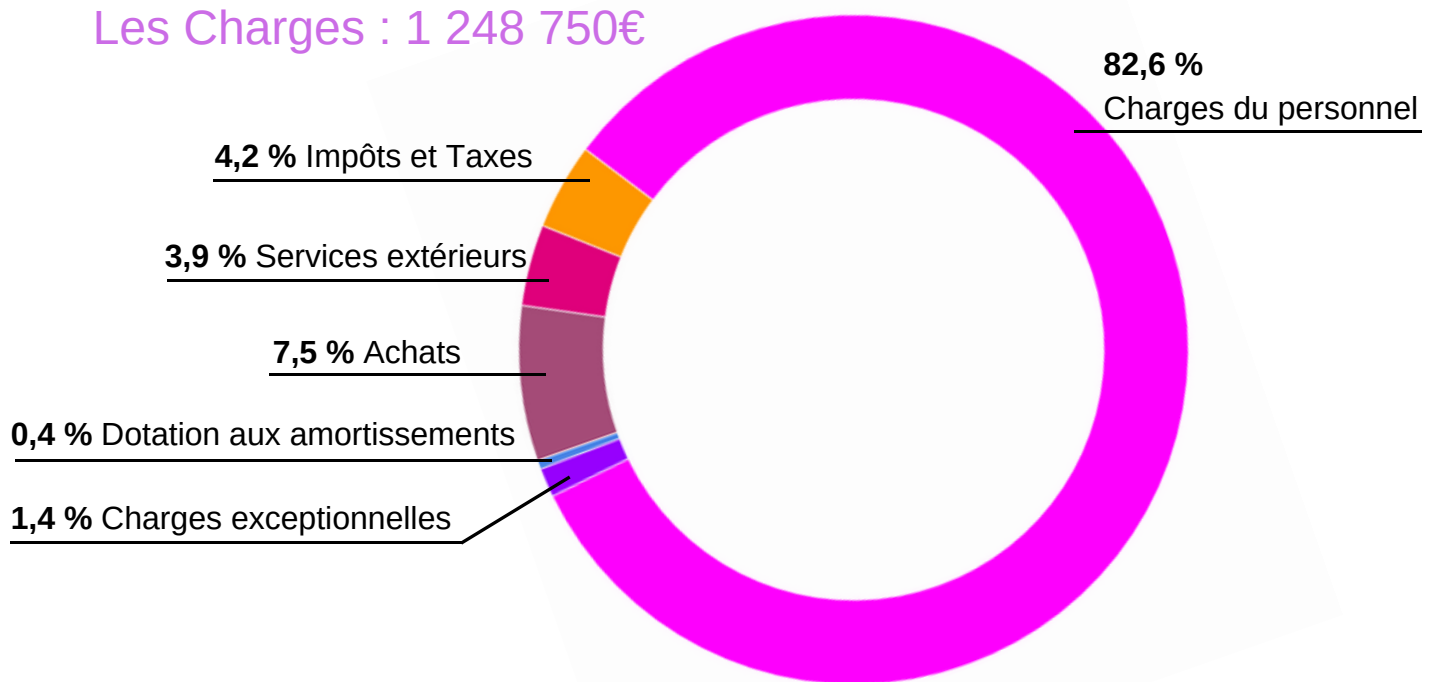
---

Mairie de Bègles  
**32.8%**  
des produits 2018

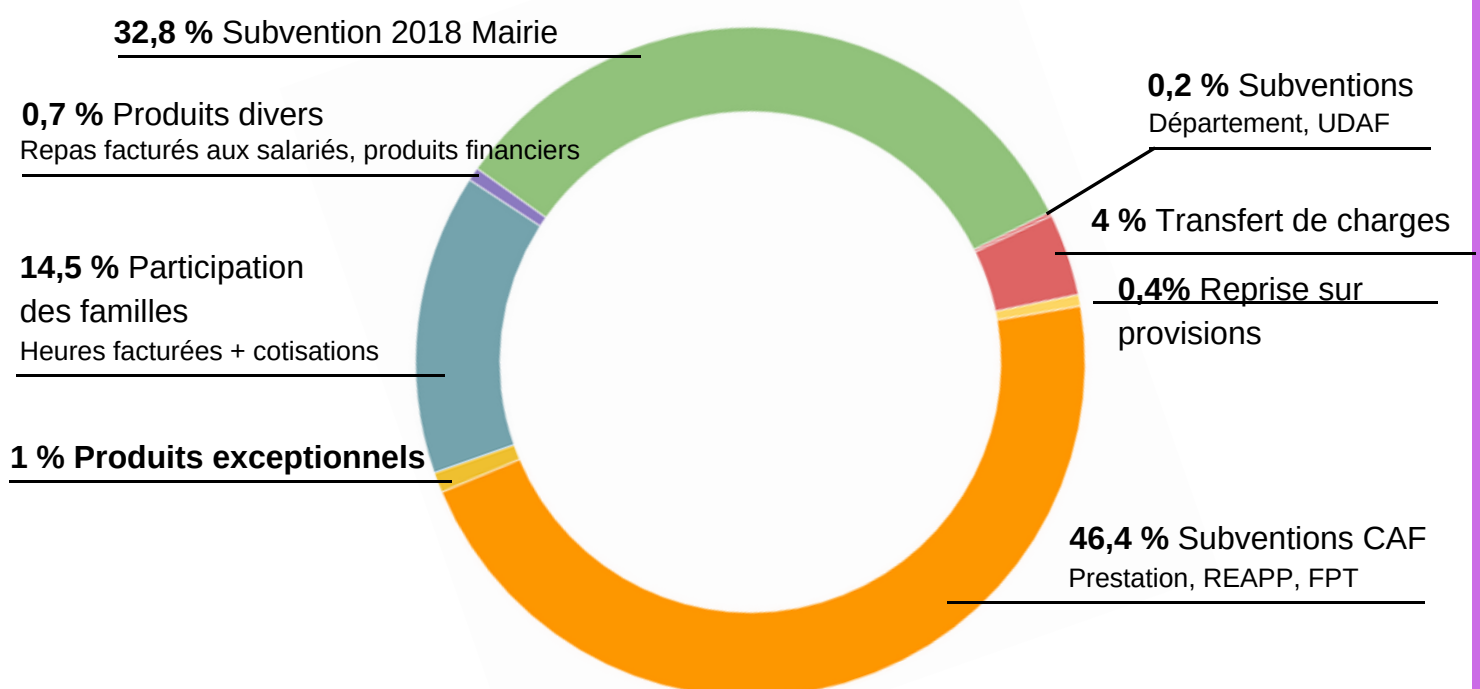
---

# ANALYSE DU BUDGET

Les Charges : 1 248 750€



Les Produits : 1 257 683€





# Différentiel entre le budget prévisionnel et réalisé

## Les Charges

Elles sont supérieures au prévisionnel de 40 829€.

Par rapport au prévisionnel, on constate :

- Une augmentation des achats : + 1818€. Cette augmentation s'explique essentiellement par le passage à une alimentation Bio (+6182€) bien compensée cependant par la baisse du montant des achats en produits d'entretien et petit équipement (-4843€).

- Une baisse du montant des services extérieurs : -10 059€. Cette diminution s'explique par la « non-réalisation » de travaux suite à une charge exceptionnelle liée à un contrôle URSSAF.

- des services extérieurs plus importants : + 1259€ dus à un poste transport de marchandises non prévu (livraisons Biocoop et Picard).

- une hausse des charges du personnel : + 22940€. L'association a dû assumer le départ à la retraite de la directrice et l'accompagnement de sa remplaçante (poste doublé pendant 2 mois)

## Les Produits

Ils sont supérieurs au prévisionnel de 49 764€.

Par rapport au prévisionnel, on constate :

- une augmentation de la PSU liée à une hausse du tarif (5.61€ au lieu de 5.52€ prévus).

- Un montant des subventions plus important de 15100€. L'association a demandé des aides financières plus importantes auprès de la CAF pour accompagner des projets tels que l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'accompagnement des familles ou encore le développement durable.

- des produits financiers plus importants : + 1327€

- une baisse des reprises sur amortissement : -6531€ correspondant à la reprise de la provision retraite lié à un départ envisagé non réalisé.

- une hausse des transferts de charge : + 4486€ avec une aide de l'Etat (Agence de service et de paiement) sur les contrats aidés plus importante et remboursement des personnes en arrêt maladie.

---

## Résultat Positif: 8 933€

Le résultat d'exploitation s'élève à + 10 355€, le résultat financier à 1327€ et le résultat exceptionnel à - 2749€.

Le résultat final est un excédent de 8933€ que nous devons affecter lors de l'assemblée générale au compte « autres réserves » qui augmentera les fonds propres de l'association nécessaires à sa pérennisation.

---

## Fonds propres

La situation financière présente des réserves pour 122 417€. Ce poste de réserve constitue la seule ressource propre de l'association à long terme. Ces réserves sont utilisées pour financer les immobilisations (équipement et matériels pédagogiques) et le fond de roulement : celui-ci est nécessaire pour absorber les décalages de trésorerie entre les versements des recettes et les dépenses de l'exercice.

L'association n'a pas contracté d'emprunt sur la période.

L'actif immobilisé net s'élève à 7571€ et comprend essentiellement les agencements et installations dans les structures (travaux).

La situation de trésorerie s'élève en fin d'exercice à 140 673€.

Tous ces éléments sont en accord avec le prévisionnel communiqué l'an dernier. Le budget de l'exercice en cours a été établi selon les mêmes méthodes.

# Détails Budget 2018 & prévisionnel 2019

| CHARGES                                    | PREV 2018        | 31/12/2018       | PREV 2019        |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| EDF-GDF-EAU                                | 15 858           | 15 402           | 16 200           |
| Frnt d'entretien                           | 9 070            | 6 559            | 6 000            |
| Petits équipements, amgt                   | 10 770           | 8 438            | 8 300            |
| Frnt administratives                       | 3 311            | 4 082            | 3 900            |
| Alimentations et boissons                  | 41 936           | 48 118           | 49 600           |
| Matériel pédagogique                       | 2 850            | 3 375            | 3 500            |
| Achats Couches                             | 7 292            | 6 968            | 7 300            |
| Produits pharmaceutiques                   | 385              | 349              | 400              |
| Event automne et printemps                 | 0                | 0                | 0                |
| <b>ACHAT Sous-total</b>                    | <b>91 473</b>    | <b>93 291</b>    | <b>95 200</b>    |
| location                                   |                  |                  |                  |
| Entretien et réparation                    | 6 012            | 7 659            | 7 000            |
| Prime d'assurance                          | 3 090            | 3 054            | 3 100            |
| Documentation                              | 248              | 61               | 100              |
| Travaux                                    | 14 000           | 2 517            | 4 200            |
|                                            |                  |                  |                  |
| <b>SERVICES EXTÉRIEURS Sous-total</b>      | <b>23 350</b>    | <b>13 291</b>    | <b>14 400</b>    |
| Intervenants extérieurs                    | 12 598           | 10 676           | 12 000           |
| Publicité, publications et relations publ  | 203              | 158              | 160              |
| Frais d'actes et de contentieux            | 0                | 58               |                  |
| Transport                                  | 0                | 1 695            | 3 200            |
| Frais déplacements                         | 359              | 636              | 550              |
| Mission réception                          | 3 177            | 3 374            | 3 000            |
| Téléphone                                  | 2 955            | 3 495            | 3 045            |
| Frais postaux                              | 479              | 474              | 450              |
| Formation                                  | 8 300            | 8 652            | 8 000            |
| Services bancaires                         | 268              | 283              | 305              |
| Frais d'activités pédagogiques             | 2 790            | 2 975            | 3 000            |
| Cotisation fédération                      | 3 456            | 3 370            | 3 400            |
| <b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS Sous-tot</b> | <b>34 586</b>    | <b>35 847</b>    | <b>37 110</b>    |
| taxe sur sal                               | 24 607           | 30 959           |                  |
| Unif + Alliance + fds d'aide au paritarism | 21 075           | 21 404           |                  |
|                                            |                  |                  |                  |
| <b>IMPÔTS ET TAXES Sous-total</b>          | <b>45 682</b>    | <b>52 363</b>    | <b>49 800</b>    |
| Masse salariale brute                      | 735 651          | 758 151          | 741 000          |
| Charges patronales (y compris AHI + CE     | 252 276          | 266 399          | 253 500          |
| Indemnité                                  | 2 960            | 0                | 4 200            |
| Provision congés payés                     |                  | 0                |                  |
| CE                                         | 7 357            | 0                | 7 410            |
| Gratification stagiaires                   | 9 900            | 6 534            | 8 000            |
| <b>CHARGES DU PERSONNEL Sous-total</b>     | <b>1 008 144</b> | <b>1 031 084</b> | <b>1 014 110</b> |
| <b>PERTE CREANCE</b>                       | <b>0</b>         | <b>8</b>         |                  |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>             | <b>0</b>         | <b>17 883</b>    |                  |
| Dot aux amort des immo. corporelles (f     | 4 684            | 4 683            | 3 657            |
| Dot aux prov. pour riques et charges de    | 0                | 0                |                  |
| Dot aux prov. pour créances                | 0                | 300              |                  |
| <b>DOTATIONS AUX AMORT. AUX PROV.</b>      | <b>4 684</b>     | <b>4 983</b>     | <b>3 657</b>     |
| Fonds dédiés                               |                  |                  |                  |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                   | <b>1 207 919</b> | <b>1 248 750</b> | <b>1 214 277</b> |
|                                            | 44 279           | 44 279           | 100 253          |
|                                            | <b>1 252 198</b> | <b>1 293 029</b> | <b>1 314 530</b> |
|                                            |                  |                  |                  |
|                                            |                  |                  |                  |

| PRODUITS                          | PREV 2018        | 31/12/2018       | PREV 2019        |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Participation des familles CAF    | 184 091          | 179 846          | 179 377          |
| CAF                               | 497 891          | 523 574          | 523 215          |
| MSA                               |                  | 1 193            |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
| Heures de concertation            | 1 027            | 0                |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
| Repas facturés aux salariés       | 6 950            | 6 672            | 6 718            |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
| <b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>689 959</b>   | <b>711 285</b>   | <b>709 310</b>   |
| Subvention de la Mairie           | 412 000          | 412 000          | 422 000          |
| Subvention du Conseil Départe     | 2 000            | 2 000            | 2 000            |
| Subvention "fonds publics territ  | 38 000           | 53 100           | 36 000           |
| Subvention CAF REAPP              | 6 000            | 6 000            | 6 000            |
| Subvention CMSO                   | 400              | 0                | 400              |
| Subvention UDAF                   | 125              | 188              | 150              |
|                                   |                  |                  |                  |
| <b>SUBVENTIONS Sous-total</b>     | <b>458 525</b>   | <b>473 288</b>   | <b>466 550</b>   |
|                                   |                  |                  |                  |
| <b>COTISATIONS</b>                | <b>2 408</b>     | <b>2 604</b>     | <b>2 408</b>     |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
| <b>AUTRES PRODUITS DE GESTION</b> | <b>0</b>         | <b>8</b>         | <b>0</b>         |
|                                   |                  |                  |                  |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>        | <b>0</b>         | <b>1 327</b>     | <b>0</b>         |
|                                   |                  |                  |                  |
| Subvention except de la mairie    |                  | 12 000           |                  |
| Autres produits exceptionnels     |                  | 406              |                  |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>     | <b>0</b>         | <b>12 406</b>    | <b>0</b>         |
| Quote part subv. d'équipement     | 2 720            | 2 720            | 2 720            |
| Reprise prov sur créances         |                  |                  |                  |
| Reprise prov pour risques         | 10 718           | 4 187            | 6 289            |
| <b>REPRISE SUR AMORTISSEMENT</b>  | <b>13 438</b>    | <b>6 907</b>     | <b>9 009</b>     |
|                                   |                  |                  |                  |
| Rbt des contrats aidés (ASP)      | 30 858           | 32 552           | 16 000           |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
| Aide embauche CDI                 | 2 833            | 2 922            |                  |
| Rbt de la formation + chorum      | 9 898            | 14 384           | 11 000           |
| <b>TRANSFERT DE CHARGES</b>       | <b>43 589</b>    | <b>49 858</b>    | <b>27 000</b>    |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   |                  |                  |                  |
| <b>Fonds dédiés</b>               |                  |                  |                  |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>         | <b>1 207 919</b> | <b>1 257 683</b> | <b>1 214 277</b> |
|                                   | 44 279           | 44 279           | 100 253          |
|                                   | <b>1 252 198</b> | <b>1 301 962</b> | <b>1 314 530</b> |
|                                   |                  |                  |                  |
|                                   | <b>0</b>         | <b>8 933</b>     | <b>0</b>         |

# Bilan 2018

| ACTIF (en valeurs nettes) en euro         |                |                | PASSIF en euros                    |                |                |
|-------------------------------------------|----------------|----------------|------------------------------------|----------------|----------------|
| Intitulé                                  | N-1            | N              | Intitulé                           | N-1            | N              |
|                                           | 2018           | 2017           |                                    | 2018           | 2017           |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                   |                |                | <b>FONDS PROPRES</b>               |                |                |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>      |                |                | Capital ou Fonds Associatifs       |                |                |
| Frais d'établissement                     |                |                | Autres                             |                |                |
| Frais de recherche et développement       |                |                | Réserves                           | 122,417        | 139,569        |
| Concessions, brevets et droits similaires |                |                | Report à nouveau                   |                |                |
| Fonds de commerce                         |                |                |                                    |                |                |
| Autres immobilisations incorporelles      |                |                |                                    |                |                |
| <b>Immobilisations corporelles</b>        |                |                |                                    |                |                |
| Terrains                                  |                |                |                                    |                |                |
| Constructions / Bâtiment                  |                |                |                                    |                |                |
| Travaux                                   |                |                |                                    |                |                |
| Autres immobilisations corporelles        | 7,571          | 12,254         | <b>Résultat de l'exercice</b>      | 8,933          | -17,152        |
| <b>Immobilisations financières</b>        |                |                | Subventions d'investissement       | 4,429          | 7,149          |
| Participations mises en équivalence       |                |                |                                    |                |                |
| Autres immobilisations financières        |                |                |                                    |                |                |
|                                           | <b>7,571</b>   | <b>12,254</b>  |                                    | <b>135,779</b> | <b>129,566</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                    |                |                | Provisions réglementées            |                |                |
| <b>Stocks et en-cours</b>                 |                |                | Provisions pour risques et charges | 66,292         | 70,479         |
|                                           |                |                |                                    | <b>66,292</b>  | <b>70,479</b>  |
| <b>Créances</b>                           |                |                | <b>Dettes</b>                      |                |                |
| Clients et comptes rattachés              | 16,551         | 18,346         | Fournisseurs et comptes rattachés  | 13,233         | 12,021         |
| Autres créances                           | 211,403        | 194,791        | Dettes fiscales et sociales        | 160,370        | 152,969        |
| Valeurs mobilières de placement           |                |                | Autres dettes                      | 524            |                |
| <b>Disponibilités</b>                     | 140,673        | 138,680        |                                    |                |                |
| Charges constatées d'avance               | 0              | 965            | Produits constatés d'avance        |                |                |
|                                           | <b>368,627</b> | <b>352,782</b> |                                    | <b>174,127</b> | <b>164,991</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                        | <b>376,198</b> | <b>365,036</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>                | <b>376,198</b> | <b>365,036</b> |



# PERSPECTIVES



Toujours farouchement ancrée dans ses valeurs d'accueil de qualité, d'ouverture à tous, de mixité, d'éveil et d'ouverture au monde, l'association annonce une année 2019 riche et passionnante.

Résolument engagée dans le développement durable, SAGE va poursuivre ses efforts et chercher à se rapprocher de nouveaux partenaires et à s'inspirer d'expériences similaires pour aller plus loin dans ses pratiques et s'insérer dans une démarche exemplaire.

Le projet de micro-crèche est également une priorité pour 2019. Il faudra mener de front le travail sur le projet architectural, en partenariat avec la coopérative Boboyaka, imaginer un projet pédagogique innovant et ambitieux exploitant toute cette richesse intergénérationnelle, explorer les différentes possibilités de financement, qu'il s'agisse de subventions ou de vente de places d'accueil à des entreprises locales pour rendre possible et viable ce beau projet.

Le travail de restructuration interne n'est pas terminé et 2019 sera l'occasion de relancer une réflexion autour de la mobilité du personnel : pallier les départs en retraite, rééquilibrer les âges dans les différentes structures, permettre la montée en compétences et la valorisation des formations et VAE, dynamiser les équipes et ainsi enrichir les pratiques et les projets....

L'association souhaite également participer activement à l'accueil des familles réfugiées. Pour ce projet comme pour d'autres, le renforcement et le développement de nos partenariats locaux seront plus que jamais d'actualité.